

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PB106 Histoire de l'art 1			
Code	ARPB1B06P106	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Benoît DEVUYST (benoit.devuyt@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à sensibiliser les étudiant(e)s à la culture artistique en général et à l'art moderne, le design graphique et l'art contemporain en particulier. L'objectif est qu'ils/elles prennent conscience de ce qu'est l'Art, de ce qu'il représente, et de ce qu'il apporte. L'objectif est de leur permettre d'exprimer clairement leurs préférences en ce qui concerne l'art.

La matière alterne contenu ex-cathedra et exercices. Les artistes belges seront autant que possible privilégiés. Le cours traite aussi des rapports entre l'art et la communication (publicitaire).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Compétences transversales inter catégorielles de l'Enseignement supérieur de type court**
 - Sous Compétence 1.1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit
 - 1.1.5 Acquérir et développer son esprit critique
 - Sous Compétence 1.2 S'intégrer à l'environnement économique et technique de son futur métier
 - 1.2.4 Développer et actualiser des savoirs, savoir-faire, savoir-être par la participation aux concours, expositions, formation continue
- Compétence 2 **Compétences transversales spécifiques à la Catégorie Arts Appliqués**
 - Sous Compétence 2.1 Compétences artistiques
 - 2.1.1 Enrichir sa culture artistique, s'informer des nouvelles tendances pour élargir son champ de créativité
 - 2.1.2 Avoir un regard critique sur les rapports entre l'art et la société dans leur contexte historique, social, culturel et intellectuel
 - 2.1.3 Privilégier l'impact d'une image par une recherche et une expérimentation graphique personnelle
 - 2.1.4 Développer sa sensibilité et son sens esthétique
 - Sous Compétence 2.2 Compétences "Arts appliqués"
 - 2.2.1 Analyser les tendances et en retirer les différents éléments sémiologiques, sociologiques et psychologiques
 - 2.2.3 Mobiliser tout type de techniques et d'expression à l'usage professionnel

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette Unité d'Enseignement, l'étudiant(e) doit :

- avoir acquis une culture générale orientée vers les arts et le design
- être capable de distinguer les grands courants artistiques (modernes et contemporains)
- d'exprimer clairement ses préférences artistiques
- avoir développé son sens esthétique et sa curiosité

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARPB1B06P106A Histoire de l'art 1

48 h / 4 C

Contenu

- L'art c'est quoi ?

Définition

Art & cultures

Les arts :

- Peinture
- Sculpture
- Architecture
- Littérature
- Arts de la scène
- Bande dessinée

Les époques

Art & provoc

- Histoire du design graphique

- Impression & typographie
- Prémices du design graphique
- Le design graphique aujourd'hui

Démarches d'apprentissage

Les visites d'expos/de manifestations sont encouragées. Lors de leurs visites, les étudiant(e)s sont amenés à développer leur sens critique et à effectuer des "devoirs" individuels ou collectifs.

Dispositifs d'aide à la réussite

Interrogation au milieu du Q1.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Syllabus

Vidéos

Web

Plateforme ConnectED

Plateforme Teams

4. Modalités d'évaluation

Principe

Devoirs en cours de période + examen écrit en clôture de période

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	40				
Période d'évaluation	Exe	60			Exe	60

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant(e) n'obtient pas 10/20 et doit repasser au Q3, il ne remet en jeu que la cote de l'évaluation finale. La cote de la production journalière est définitivement acquise.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).